

Un projet de rénovation de votre logement ?

Rives de Saône vous soutient pour
réhabiliter, économiser l'énergie,
adapter votre logement



Bénéficiez :

- Des aides financières locales et/ou spécifiques
- D'un accompagnement gratuit et complet dans votre démarche de travaux
- De conseils techniques personnalisés

Permanences sur rendez-vous :

- **Le 1^{er} lundi du mois** à Seurre (Siège de la Communauté de Communes)
- **Le 3^{ème} lundi du mois** à Echenon (Antenne technique de la Communauté de Communes)

Pour vos projets de rénovation énergétique en dehors des périmètres des centres bourgs, contactez le Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois au 03.80.24.55.60.



Rives de Saône
Communauté de Communes

Plus d'infos :

06.25.60.61.71

lucas.wentzel@rivesdesaone.fr

www.rivesdesaone.fr